

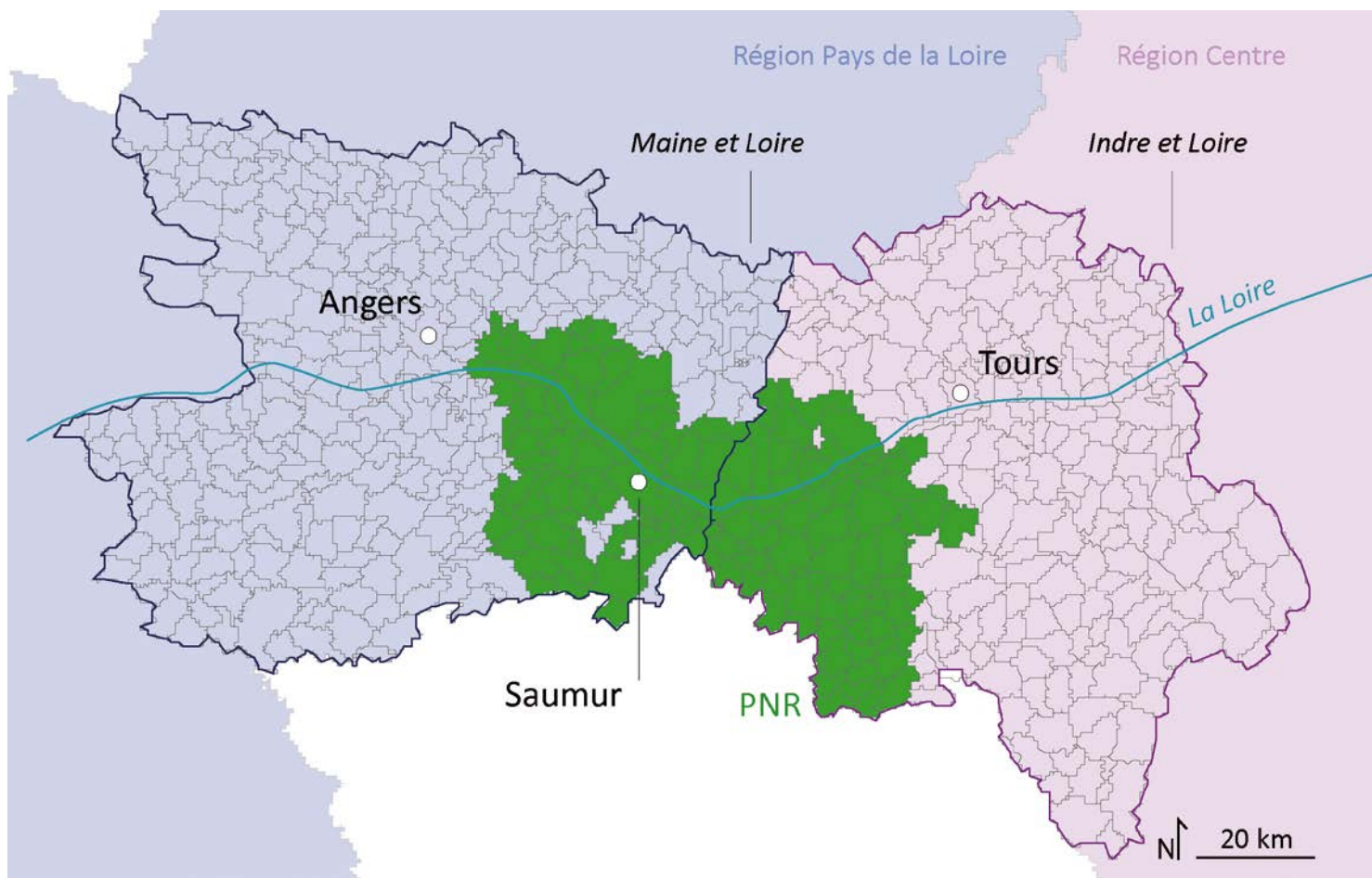
Publicité et affichage PNR LAT

Sylvain GUERVENO
Chargé de Mission Paysage

Rencontre DREAL – Pays de Loire
Angers – 8 juin 2015



LE PNR LAT



68 communes en 49/PDL

73 communes en 37/Centre



270 858 ha
181 630 h

LE PNR LAT et ses pôles d'activités



70 858 ha
181 630 h



Extrait de la Charte

AXE 1 : des patrimoines pour les générations futures

=> Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus

=> Donner du sens aux paysages par le développement de politiques d'aménagement spécifiques

- Article 22 « Rendre les paysages quotidiens attractifs »
 - Il continuera d'assister les communes dans sa volonté de rationaliser la publicité et la signalétique conformément à la loi du 29 décembre 1979 sur la publicité.
 - Conventions et prestations pour la maîtrise de la publicité et l'organisation de la signalétique.



Contexte

- 7 Pôles d'attractivité et de développement économique => entrées de ville
- Montreuil-Bellay, Saumur, Chinon, Doué-la-Fontaine ont un RLP
- Routes à enjeux paysagers (levées de Loire, route des vins)
- Nombreux activités/sites touristiques (châteaux, activités estivales, hébergement,...)



Contexte

- Artisans/petit producteur en zone plus rurale
- Grande diversité d'acteurs économiques présents sur le territoire
- Activités touristiques/culturelles très présentes
- Villages avec spécialisation d'activité (vins, vannerie,...)



Contexte



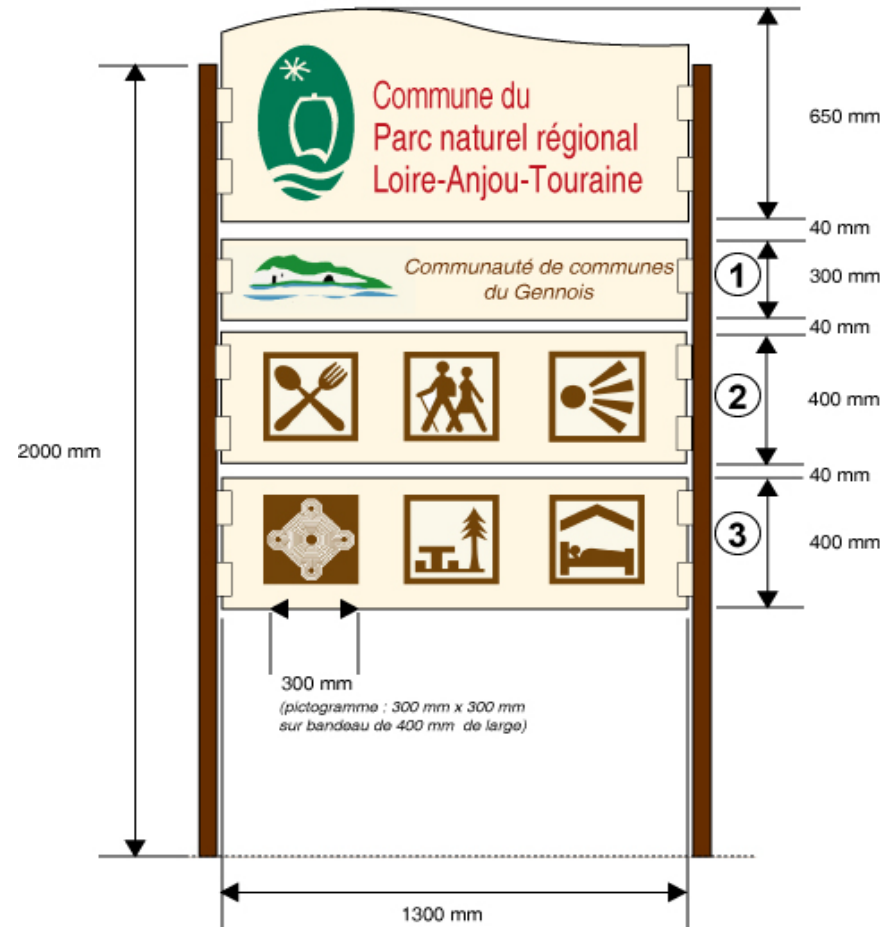
Contexte



Opération d'équipement en panneau d'entrée de ville (depuis 2001)

Plus de 80 commune équipées

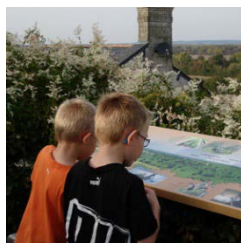
- Groupes de travail communaux pour définir les idéogrammes et les activités à mettre en valeur
- Marché groupé
- Financé à hauteur de 80% par les régions (Contrat de Parc)



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Actions du Parc

Notre patrimoine a de l'avenir

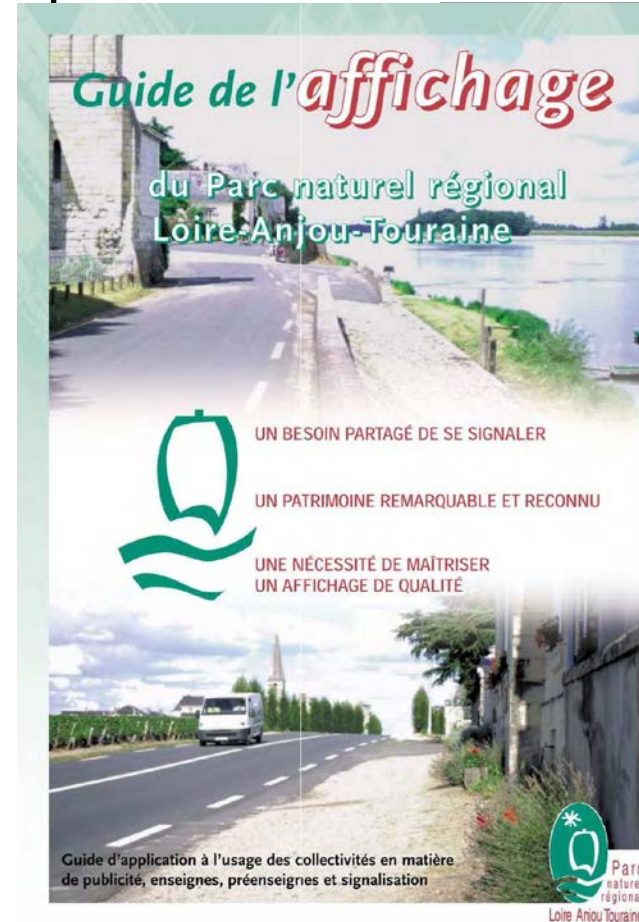




Action : Guide de l'affichage publicitaire

Edité en 2002 avec les acteurs socio-économique:

- tourisme
 - Chambres consulaires
 - Gestionnaires de voiries
 - élus
-
- Guide bonnes pratiques
 - Charte de signalétique
 - Réglementation
 - Toujours d'actualité

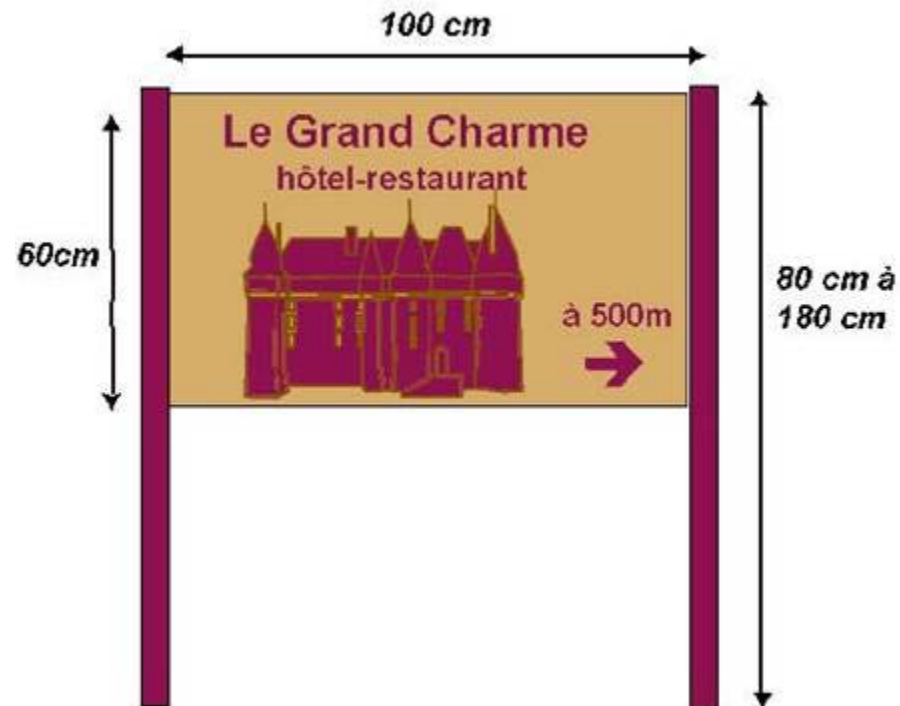




Action : Guide de l'affichage publicitaire

Edité en 2002 avec les acteurs socio-économique:

- tourisme
 - Chambres consulaires
 - Gestionnaires de voiries
 - élus
-
- Guide bonnes pratiques
 - Charte de signalétique
 - Réglementation
 - Toujours d'actualité



Action : AMO auprès des communes

2002 – 2008: 1 BE missionné par le Parc pour

- Appui technique pour les communes souhaitant mettre en règle les panneaux
- Diagnostic – démarches administratives
- Dépose si procédure lancée
- Plus de 80 communes visitées
 - => 10 plan de micro-signalétique
 - => 20 aides à la dépose
 - => 50 inventaires



Journée Technique « Publicité et affichage » 2012

Public-cible : élus et techniciens du Parc et ville-porte

Déroulé :

- matinée en salle : théorique (lois) + témoignages
(BE spécialisé, élu, agent DDT)

- AM terrain : exercice de reconnaissance
illégal/légal in situ

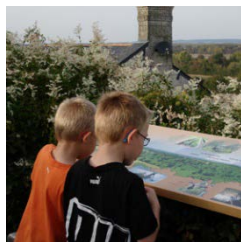
Partenaires : DDT 37 et 49, BE Amures,
Ville de Langeais

Participation : 30



Appuis/conseils aux acteurs économiques et communes

- AE/communes : RDV sur place et/ou envoi du guide de l'affichage + réglementation
- Avis sur dossier d'autorisation envoyé à la DDT :
 - Pré-consultation du PNR
 - Mail de réponses pour avis + contact DDT 49 + ABF
- Réunions d'informations auprès des acteurs économiques: questions/réponses en direct



**Merci de
votre
attention.**

